ELECTIONS CSE 2026

Union syndicale Solidaires Sud Rail

CONDITIONS DE TRAVAIL ÇA SUFFIT !

19 - 26 NOVEMBRE 2026



Union syndicale Solidaires Sud Rail

Pour ne pas perdre le Nord,

CAP AU SUD !



NOTRE SANTÉ VAUT PLUS QUE LEURS PROFITS

À l'heure où les cheminotes et les cheminots vont élire leurs représentant-es, une question s'impose : dans quelle entreprise voulons-nous travailler demain ?

Depuis des années, la direction du Groupe SNCF multiplie les discours sur la performance, l'excellence opérationnelle et la qualité de vie au travail. Pourtant, sur le terrain, la réa-lité vécue par les cheminot-es est bien différente. Les réorganisations se succèdent, les effectifs diminuent, la charge de travail augmente et les collectifs de travail sont fragilisés. Partout, les cheminot-es sont confronté-es à une intensification du travail qui dégrade leurs conditions d'exercice, leur santé et parfois même leur sécurité. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte de choix de gestion qui privilégient les économies et la productivité au détriment de l'humain.

Face à cette dégradation continue, SUD-Rail est et restera aux côtés des chemi-not-es pour défendre leur santé, leur sécurité et leur dignité au travail.

DERRIÈRE LES CHIFFRES, UNE RÉALITÉ DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANTE

La direction aime mettre en avant les résultats économiques et les gains de perfor-mance. Mais derrière ces indicateurs se cache une autre réalité : celle de collègues épuisé-es, de services en sous-effectif chronique, de métiers qui perdent leur sens et de salarié-es qui doivent absorber toujours davantage de contraintes avec toujours moins de moyens.

Les accidents du travail continuent d'endeuiller notre profession. Chaque blessure, chaque accident grave, chaque décès est un drame humain qui ne peut être considéré comme une fatalité. Le manque d'effectifs, le recours croissant à la sous-traitance, la pression permanente sur la production, la réduction des temps de formation et l'ab-sence d'anticipation des risques créent les conditions de ces accidents.

Pour SUD-Rail, la prévention ne doit pas rester lettre morte, elle doit devenir une priorité absolue. La sécurité des cheminot-es ne doit jamais être sacrifiée sur l'autel de la rentabilité.



UNE SOUFFRANCE AU TRAVAIL QUE LA DIRECTION NE PEUT PLUS IGNORER

Mais les atteintes à la santé ne se limitent pas aux accidents visibles. Depuis plusieurs années, SUD-Rail alerte sur la montée des risques psychosociaux, de l'épuisement professionnel et du mal-être au travail.

Avec fermeté, nous affirmons que les directions SNCF mettent en place ou exécutent une politique d'entreprise visant à déstabiliser les salarié·es et créer un climat professionnel anxiogène. À travers les CSSCT, les CSE, les enquêtes, les expertises et les droits d'alerte, nos re-présentant-es n'ont cessé de dénoncer les conséquences des restructurations perma-nentes, des suppressions de postes, des réorganisations incessantes et des méthodes de management fondées sur des objectifs toujours plus élevés.

Les témoignages qui remontent du terrain sont nombreux : perte de sens du travail, isolement, surcharge de travail, pression constante, sentiment de ne plus être entendu ou reconnu. Ces situations ne relèvent pas de difficultés individuelles isolées. Elles traduisent une dégradation profonde des conditions de travail dans de nombreux sec-teurs du Groupe SNCF. Malheureusement, l'actualité récente nous rappelle la gravité de la situation. Depuis le début de l'année, plusieurs suicides ont frappé le Groupe SNCF. Chaque drame bou-leverse des familles, des collègues et des équipes entières. Sans préjuger des conclusions des enquêtes menées dans chaque dossier, SUD-Rail refuse que ces événements soient minimisés ou réduits à de simples situations personnelles.

Lorsque les alertes se multiplient, lorsque la souffrance s'installe durablement et lors-que les collectifs de travail se délitent, il est indispensable d'interroger les organisa-tions du travail et les choix managériaux mis en œuvre dans l'entreprise.

C'est ce que SUD-Rail fait depuis des années et continuera de faire partout où cela sera nécessaire.

AMIANTE À LA SNCF : NOTRE COMBAT DEPUIS DES ANNÉES !



FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

Saint-Denis, le 29 janvier 2026

amiante, en 2026, SUD-Rail toujours sur le front !

Les anciens portes-fusibles SP38 et SP 58 « Legrand », le nouveau scandale !

Lors de la manipulation des fusibles anciennes générations, des poussières amiantées (fibres) peuvent se disperser. Depuis cet été, un protocole a été développé par SNCF Réseau en cas d'intervention sur ces porte-fusibles. Ce protocole quand il a été transmis, ce qui est loin d'être une évidence, est incomplet et insuffisant.

SUD-Rail, qui est bien impliqué sur ce sujet dans d'autres établissements notamment à G&C, a réclamé auprès de la direction :

- Une communication auprès des agent-e-s, de manière factuelle, efficace et durable
- Le recensement des agent-e-s susceptibles d'avoir été exposé-e-s
- Le recensement de l'ensemble des installations concernées
- La mise en place de processus d'évitement de manipulation de ces porte-fusibles,
- L'interdiction d'ouvrir les SP38 et SP 58 noirs dans le cadre de la maintenance
- L'interdiction du nettoyage et du dépoussiérage des SP38 et SP58 noirs
- Les travaux sur les SP38 et SP58 uniquement par des entreprises spécialisées dans la manipulation d'amiante…

Lors du CSE AURA du 7 janvier 2026 sur le sujet des portes-fusibles , les dossiers ont été transmis tardivement aux organisations syndicales malgré une validation antérieure.

Le mode opératoire présenté par la direction est jugé non conforme au Code du travail, car il regroupe plusieurs processus distincts qui devraient faire l'objet de modes opératoires séparés. Des incohérences importantes sont relevées par comparaison avec d'autres CSE, notamment sur les temps d'intervention, les équipements de protection respiratoire et les niveaux d'exposition à l'amiante, plus élevés pour les agent-es du TC AURA.

Les calculs d'empoussièrement, notamment via Scol@miante, sont contestés et la direction semblent sous-estimer le risque réel.

La délégation SUD-Rail a pointé aussi de nombreuses imprécisions techniques rendant le travail dangereux et irréaliste en pratique.

La stratégie d'échantillonnage est jugée incohérente et non conforme aux documents de référence. Les notices de poste et points de contrôle sont insuffisantes voire inexistantes.

Des revendications nationales sur l'abaissement des seuils, la prise en compte des fibres courtes et l'usage de masques à adduction d'air sont rappelées. La disparition d'un document amiante essentiel (DT267) est dénoncée.

Enfin, le comportement jugé dangereux et non professionnel du COSEC de Chambéry a conduit la délégation SUD-Rail à voter contre les documents présentés, la délégation SUD-Rail a une expertise indépendante.

Mais la problématique de ces portes-fusibles ne s'arrête pas aux portes du Groupe SNCF, c'est l'ensemble du tissu industriel qui est touché !

Le constat est sans appel ! Concernant l'amiante, l'absence de politique de prévention de la direction SNCF, ces dernières années, exposent aujourd'hui des milliers de cheminotes et cheminots. Il n'y a pas une région, une filière qui ne sont pas concer-nées par le risque d'exposition de cette fibre poison. Les différentes directions d'entreprise n'ont pas respecté leurs obligations légales, ont menti à leurs salarié-e-s. Nous regrettons d'être trop souvent seul·es sur cette question de santé…car l'amiante, c'est la mort !

Dans ce combat « pour ne pas perdre sa vie à la gagner », les équipes militantes SUD-Rail ne s'interdisent rien : droit d'alerte, expertise, demande de CSE extraordinaire, in-terpellation de l'Inspection du Travail …

Sur nos lieux de travail, nous sommes à l'initiative des dossiers juridiques pour obtenir la réparation du préjudice d'anxiété sur le fondement du droit commun. Nous avons également porté plainte pour des faits d'exposition à l'amiante d'agents SNCF dans le cadre de leur activité professionnelle et sur le lieu de travail. Des perquisitions et des auditions de dirigeants SNCF ont eu lieu ces derniers mois.

AGIR POUR PROTÉGER LES CHEMINOT-E-S

Face à cette situation, il est urgent de changer de cap. SUD-Rail revendique des ef-fectifs à la hauteur des besoins, des organisations du travail construites avec les travailleuses et les travailleurs du rail, l'arrêt des réorganisations permanentes, le renfor-cement de la prévention des risques professionnels et psychosociaux ainsi qu'un véritable respect de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Nous exigeons également davantage de moyens pour les instances du personnel, une prise en compte réelle des alertes des représentant-es du personnel, des enquêtes systématiques lors d'un accident du travail et une politique de prévention de la souffrance au travail respectant le Code du Travail.

Les cheminot-es ont droit à un travail qui ne mette pas en danger leur santé physique ou mentale. Ils ont droit au respect, à la reconnaissance et à des conditions de travail dignes de l'engagement qu'ils mettent chaque jour au service du ferroviaire.

Mais surtout les dirigeant·es de la SNCF sont des employeurs qui ont des obligations légales : protéger la santé mentale et physique des salarié·es !



IL FAUT DISSOUDRE LA DIRECTION DE L'ÉTHIQUE !

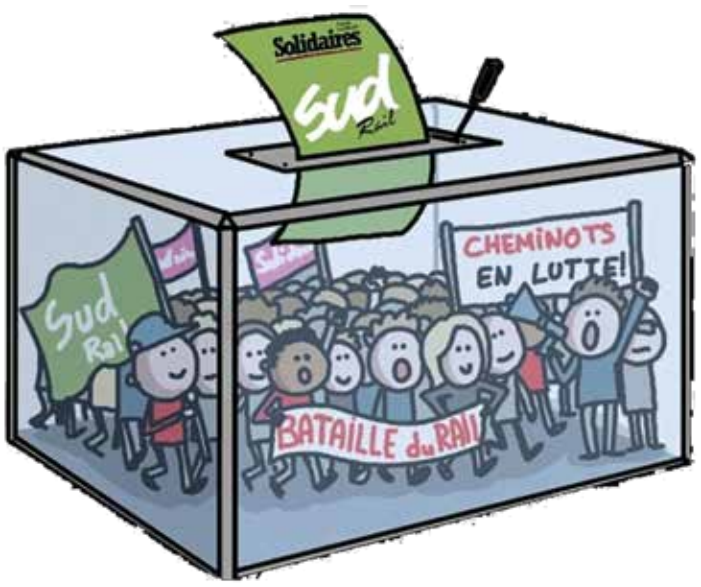
La fédération SUD-Rail exige la dissolution de cette entité qui renforce un management toxique et autoritaire.

L'Ethique n'est qu'un simple instrument aux mains de la direction et non pas une structure qui rend des décisions uniquement basées sur des faits. En très grande majorité, les enquêtes sont exclusivement orientées en fonction des seuls intérêts de l'entreprise.

Cette même logique s'expose aussi quand la direction SNCF fait appel à des cabinets privés afin de mener des enquêtes à charge contre les personnes qui la dérangent ou bien tout simplement pour s'exonérer de sa respon-sabilité d'employeur. Les cabinets généreusement payés par la SNCF vont évidement aller dans le sens du donneur d'ordre.

Aucun représentant du personnel ne peut les suivre et les méthodes employées restent discutables.





Aux élections professionelles, faisons entendre notre voix !



SuD-Rail !

Cahier Revendicatif SuD-Rail



Les élections professionnelles ne sont pas une simple formalité. Elles détermineront **qui portera la voix des cheminot-es dans les années à venir et qui défendra concrètement** leurs conditions de travail face à la direction.

Depuis toujours, SUD-Rail est présent aux côtés des salarié-es pour dénoncer les dérives managériales, faire respecter les droits des cheminot-es, porter les alertes en matière de santé et de sécurité et obtenir des avancées concrètes dans les entreprises du Groupe SNCF.

Parce que nos vies valent plus que leurs économies, parce que notre santé n'est pas négociable et parce qu'il est temps d'imposer d'autres choix pour l'avenir du ferroviaire, **faisons du vote SUD-Rail un vote de défense collective, de solidarité et de progrès social**.

En 2026, pour défendre nos conditions de travail, notre santé et notre dignité,

Votons SuD-Rail !

Fédération SUD-Rail. 38,rue des Renouilleres. 93200 Saint-Denis. 01 42 43 35 75 / federation@sudrail.fr

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception : Fédération SUD-Rail. Photos et illustration : S. Méril/SUD-Rail/Allan Barte/Boris